

8 RUE ANATOLE FRANCE, 33130 BEGLES 09.50.56.85.96

Compte-rendu du Conseil d'établissement du 5 octobre 2021

Présentation du Conseil d'établissement

« Tout établissement catholique d'enseignement se dote d'un conseil d'établissement » indique le statut de l'Enseignement catholique en France publié le 1^{er} juin 2013 (article 120). Cette structure doit être « un lieu privilégié de rencontre, de partage et de concertation entre tous les membres de la Communauté éducative, à laquelle il contribue à donner sa cohérence » (article 19)

Le conseil d'établissement est une instance indispensable de concertation et de dialogue. Il est présidé par le Chef d'établissement.

Parmi toutes les instances qui participent au pilotage et à l'animation d'un établissement, le conseil d'établissement est la seule qui réunisse sous la responsabilité du chef d'établissement les représentants de toute la communauté éducative dont il manifeste ainsi concrètement l'existence.

(Extrait du document « Risquer la communauté éducative et ses lieux de parole », Engagements nationaux de l'Enseignement catholique, journée nationale des Assises du 4 décembre 2004)

1. Rôle du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement a un rôle consultatif, un rôle d'information et de réflexion. Il aide le chef d'établissement à assurer l'unité de la communauté éducative, à coordonner les projets et à les inscrire dans les orientations données par la tutelle.

Il est informé des sujets relatifs aux orientations et aux projets de l'établissement.

Il est consulté pour l'élaboration du projet éducatif et du projet d'établissement.

Il peut formuler un avis ou faire des propositions sur les projets pédagogiques, la proposition de l'animation pastorale, l'ouverture de classe ou de formations nouvelles, le règlement intérieur, les horaires, les choix économiques et financiers, les projets d'investissement, etc.

- 2. Composition du conseil d'établissement
 - a. Membres de droit :
 - le chef d'établissement, président
 - le président d'OGEC
 - le président d'APEL
 - Un représentant de la DDEC
 - b. Membres désignés :
 - Un représentant des enseignants
 - Un représentant du personnel non enseignant
 - Des représentants des parents d'élèves : 1 par classe
 - Des représentants des élèves : 1 par classe de cycles 2 et 3
 - Le prêtre de la paroisse

c. Membres invités : Tout intervenant extérieur ou personne experte sur un point précis suivant l'actualité du conseil.

3. Fonctionnement

Le conseil d'établissement se réunit à l'initiative du chef d'établissement

« La fréquence des rencontres est laissée à l'appréciation de chaque établissement mais ne saurait être inférieure à deux fois par an » (article 122)

Tout représentant au conseil d'établissement est tenu à l'obligation de réserve. Nul ne doit porter atteinte à l'unité de l'établissement.

Les avis et/ou questions des membres du conseil d'établissement doivent être parvenus au chef d'établissement au minimum 7 jours avant la date du conseil, afin que celui-ci s'assure de leurs biens fondés et puissent les porter à l'ordre du jour.

Conseil d'établissement du 5 octobre :

Membres présents :

- le chef d'établissement : Mme du Lac
- le président d'OGEC : représenté par Serge Lassalle, vice-président
- Un membre de l'APEL : Mme Soullié (maman de Clément Carmeniu CE2 et Alicia Carmeniu MS)
- Les représentants des parents d'élèves : Mmes Manem, Sabourin, David-Cuvelier, Saez, Wade, M. Lecoca
- Des représentants des enseignants : Mmes Redon, Marenaud, Muller
- Une représentante du personnel : Camille Rodriguez
- Les élèves délégués: Pénélope Métaut, Valentine Geneste, Charlotte Tajan, Louise de Bouter, Nahia
 Demont Luque, Romain Prebonneau, Victor Métaut, Camille Chagneux, Noé Lecocq, Tom Correia

Membres excusés : Mmes Lacan et Cherbonneau

Interventions des élèves :

Ce qui plait aux enfants:

- Le self : le nouveau fonctionnement adopté suite à la Commission menu a très bien fonctionné : changement de l'organisation spatiale. Afin de fluidifier le passage, les différents éléments à prendre avant de se servir ont été réorganisés.
- ♦ Le sport avec Vianney.
- 🔖 La préparation au diplôme de Cambridge pour les CM1 et CM2.

Ce qui pourrait être amélioré :

La malle de jeu pour les CP: le ballon a été envoyé chez les voisins. Il est rappelé que la règles et la suivante: l'élève qui a perdu un ballon doit aller le chercher lui-même avec ses parents chez le voisin, soit en en apporter un nouveau. Les caisses de jeux ont été encore agrémentées de nouveaux jeux

- cette année (ballons de rugby, frisbees) en plus de ceux existants déjà (échasses, ballons, balles, raquettes). Pour rappel : chaque classe du CP au CM2 est en possession d'une caisse de jeux pour les récréations.
- Le ménage de la salle de sport pourrait être fait plus souvent : tout le monde est conscient des désagréments de cette salle. Elle sera nettoyée à fond lors des matinées travaux du 16 octobre et 27 novembre, lors des vacances de Toussaint et de Noël.
- Avoir un animal de compagnie dans chaque classe : Mme du LAC n'est pas opposée à ce projet mais cela doit être un projet de classe donc à voir avec les maitresses des classes concernées.
- Dessoucher les morceaux de troncs qui prennent de la place dans la cour : avec les travaux cela va être fait mais les troncs avaient été laissés à dessein pour servir de siège ou de totem.
- Faire une sortie au cinéma : cela va de nouveau être possible et envisagé pour Noël. Les enseignantes vont se rapprocher du cinéma le Festival pour connaître la programmation à venir.
- 🔖 Faire un tournoi de rugby : cette idée sera suggérée à Vianney.
- Refaire un Noël canadien : cette idée est revenue dans plusieurs classes aussi cet évènement sera retravaillé en équipe d'enseignantes et de personnel.
- Faire un concours de dessin dans les classes : cette demande est à travaille en classe et non en conseil d'établissement car ce n'est pas un projet qui concerne toute l'école.
- Faire attention aux vêtements oubliés sur les porte manteaux : il est rappelé que les parents doivent veiller à marquer les noms pour qu'ils puissent être rendus aux enfants. Avant chaque vacances les vêtements oubliés sont installés sur une table à l'entrée de l'école et les parents sont invités à venir voir ce qui pourrait appartenir à leur enfant. Chaque année de nombreux sacs de vêtements oubliés sont donnés à des associations car aucun nom n'est inscrit dessus.
- Faire des ateliers lecture entre midi et deux : reprise des ateliers le vendredi 15 octobre avec l'association Lire et Faire lire
- Faire plus de journées anglaises : la prochaine est le 2 décembre. Un mail de rappel aux parents avec dress-code sera envoyé avant les vacances de Toussaint.
- Faire un voyage scolaire : Il n'y aura pas de voyage scolaire cette année. La crise de Covid a impacté financièrement des familles et les mettre dans la situation de devoir financer un voyage pour leur enfant serait incorrect. De plus la situation sanitaire n'est pas encore assez stable.
- Remettre une boite à livres à disposition des enfants entre midi et 2 : c'est une bonne idée, cela sera fait pour la rentrée des vacances de Toussaint.
- 🔖 Rajouter des poubelles dans la cour : cela a été fait dès la semaine suivant le Conseil d'établissement.
- 🔖 Faire une journée sportive : Le corps enseignant va voir si l'UGSEL reprend les rencontres sportives cette

année.

- ♥ Faire des cours de danse : Mme Saez va voir avec la Manufacture et se met en relation avec l'APEL.
- Faire un petit déjeuner par période sur le thème du continent travaillé : c'est une idée qui sera suggérée aux enseignantes pour une éventuelle mise en place dans les classes.
- Faire plus attention à ramasser les déchets : Une opération de ramassage par groupes d'étude sera mise en place.
- Avoir des médiateurs dans certaines classes pour régler les conflits entre enfants : c'est une bonne idée qui sera discutée en conseil des maitres de façon à préparer cela au mieux.
- Faire une sortie à Mussonville, faire du land art, décorer un galet et le cacher : à discuter en équipe enseignante et à voir si cela entre dans un projet de classe.
- Remplacer la sonnerie de l'école par une musique : ce n'est pas en projet pour l'instant mais à étudier pour la nouvelle école.
- 🔖 Faire une journée des talents : c'est une idée à étudier en conseil des maitres
- Avoir plus de hamburger à la cantine : Nahia rappelle que l'école est là pour donner aux enfants de bonnes habitudes alimentaires.
- Faire un concert à l'école : l'équipe espère pouvoir faire une vraie kermesse cette année avec un petit groupe de musique comme cela a déjà été le cas.
- Faire une fois par période un repas à thème selon les continents que l'on visite : cette demande a été faite à la société de restauration.
- 🔖 Faire un bal pour les CM2 : les élèves de CM2 doivent voir ce projet directement avec Mme Desmet.
- Mettre plus de fleurs dans la cour : un travail sera fait avec l'APEL et l'OGEC concernant la future cour de récréation.
- 🔖 Faire un jeu géant et les élèves seraient les pions : ce n'est pas en projet cette année.
- Ré autoriser les cartes Pokémon : cela crée des problèmes sans fin d'enfant qui se disputent, de cartes qui disparaissent.
- 🔖 Défricher le terrain de billes : cela sera fait à la prochaine journée travaux le 16 octobre.
- 🔖 Faire un mur des souvenirs que les CM2 signeraient avant de partir : bonne idée à réfléchir
- Rajouter des tables de pique-nique dans la cour de récréation : l'APEL va voir comment répondre à cette demande.
- Reprendre les cours de piscine : Mme du LAC en fait la demande tous les ans mais les retours de la Mairie ne sont pas toujours positifs. Les 2 dernières années ont été impactées par le Covid et un retour à la normale est espéré pour cette année.

Questions et remarques des parents :

- 🔖 Est-il possible de mettre en place davantage d'ateliers sur les temps de la pause méridienne : les ateliers de lectures offertes vont reprendre un vendredi sur 2. Il y a une difficulté de salles disponibles et avec l'arrivée des travaux cela ne va pas s'améliorer.
- 🔖 Pourquoi les enfants qui ont fait de l'espagnol l'année dernière n'ont pas été prioritaires pour cette année ? Mme du LAC a privilégié l'ouverture à tous et n'a pas voulu pénaliser des enfants qui n'avaient pas eu de place l'année dernière. Parfois la demande émane des parents mais les enfants ne souhaitent pas participer à ces ateliers. Il faut respecter le besoin de jeu des enfants et ne pas vouloir à tous prix occuper leur temps libre.
- 🔖 classe PS : "durant les travaux : sur les plans présentés, la classe de Petite section semblait toute petite sur le plan (un algeco de 45m2 au lieu de la classe actuelle de 65-70m2 et les PS n'auront plus de salle de motricité...) leur espace sera divisé par 3. Cela ne semble pas adapté à la PS. >> Quid des besoins des plus petits (espace, sieste, etc.).": Mme du

LAC et M. Lassalle expliquent qu'ils sont en train de travailler sur ce point avec le maitre d'œuvre. Aucune solution définitive n'a été arrêtée pour l'instant.

- La sécurité aux abords de l'école : L'équipe d'OGEC va voir avec la Mairie si à l'occasion des travaux, le trottoir ne pourrait pas être élargi et la rue passée en sens unique. Mme du LAC a refait une demande de signalisation cliquotante pour le passage piéton du croisement de la rue Anatole France et du cours Victor Hugo. Elle est en attente d'une réponse de Bordeaux Métropole.
- 🔖 Refaire une collecte alimentaire et de jouets au moment de Noël : cela sera fait comme tous les ans.
- 🔖 Faire une fresque éphémère sur les bâtiments qui seront démolis : c'est une idée qui sera discutée en conseil des maitres.

Fin du Conseil d'établissement à 20h00.

Mme du Lac remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation et leur implication dans la vie de l'école.

Prochain conseil: mardi 1er mars (18h00-20h00)